

Projet de fusion avec Topotarget :

BioAlliance Pharma a obtenu l'autorisation de principe de NASDAQ OMX pour la cotation secondaire de ses actions à Copenhague

Paris, le 20 juin 2014 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris - BIO), société d'innovation spécialisée dans le développement de médicaments visant des pathologies orphelines en cancérologie, annonce avoir obtenu l'autorisation de principe de NASDAQ OMX pour la cotation secondaire de ses actions sur le marché boursier de Copenhague. Cette cotation interviendra une fois réalisée la fusion absorption de Topotarget par BioAlliance Pharma pour former Onxeo.

Onxeo a vocation à devenir un acteur majeur sur le marché fortement dynamique des médicaments orphelines en oncologie. La société sera dotée d'un portefeuille élargi de programmes avancés et complémentaires, ciblant des pathologies sévères pour lesquelles les besoins thérapeutiques ne sont pas satisfaits à ce jour. Grâce à une taille critique plus importante, une envergure européenne et un portefeuille de médicaments à forte valeur ajoutée, elle offrira une attractivité boursière renforcée, notamment envers les investisseurs spécialisés internationaux.

La fusion sera soumise au vote des actionnaires de Topotarget le 27 juin 2014 et de BioAlliance Pharma le 30 juin 2014.

Une fois la fusion réalisée et sur la base d'une confirmation renouvelée de NASDAQ OMX, les actions d'Onxeo seront admises aux négociations à la fois sur Euronext Paris et NASDAQ OMX Copenhague, afin de permettre aux actionnaires de Topotarget, qui deviendront actionnaires d'Onxeo, de continuer à intervenir sur le marché danois. Les actions de la nouvelle société seront identifiées sous le code mnémorique « ONXEO » sur les marchés Euronext Paris et NASDAQ OMX Copenhague.

A propos de BioAlliance Pharma

Société dédiée aux produits orphelines dans le traitement des cancers, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses, BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis.

BioAlliance Pharma a annoncé le 21 mai 2014 un projet de fusion avec la société cotée danoise Topotarget.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Produits orphelins en oncologie

Livatag®/doxorubicine Transdrug™ (carcinome hépatocellulaire) : Phase III

Validive®/clonidine Lauriad® (mucite post-chimiothérapie et radiothérapie dans le cancer tête et cou) : Phase II

Biothérapie AMEP®/Synfoldin (Mélanome métastatique invasif) : Phases clinique et préclinique

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2013 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2014, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Judith Greciet, CEO

judith.greciet@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

Tel.: +33 1 45 58 76 00

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

+33 6 64 18 99 59

bap@alizerp.com